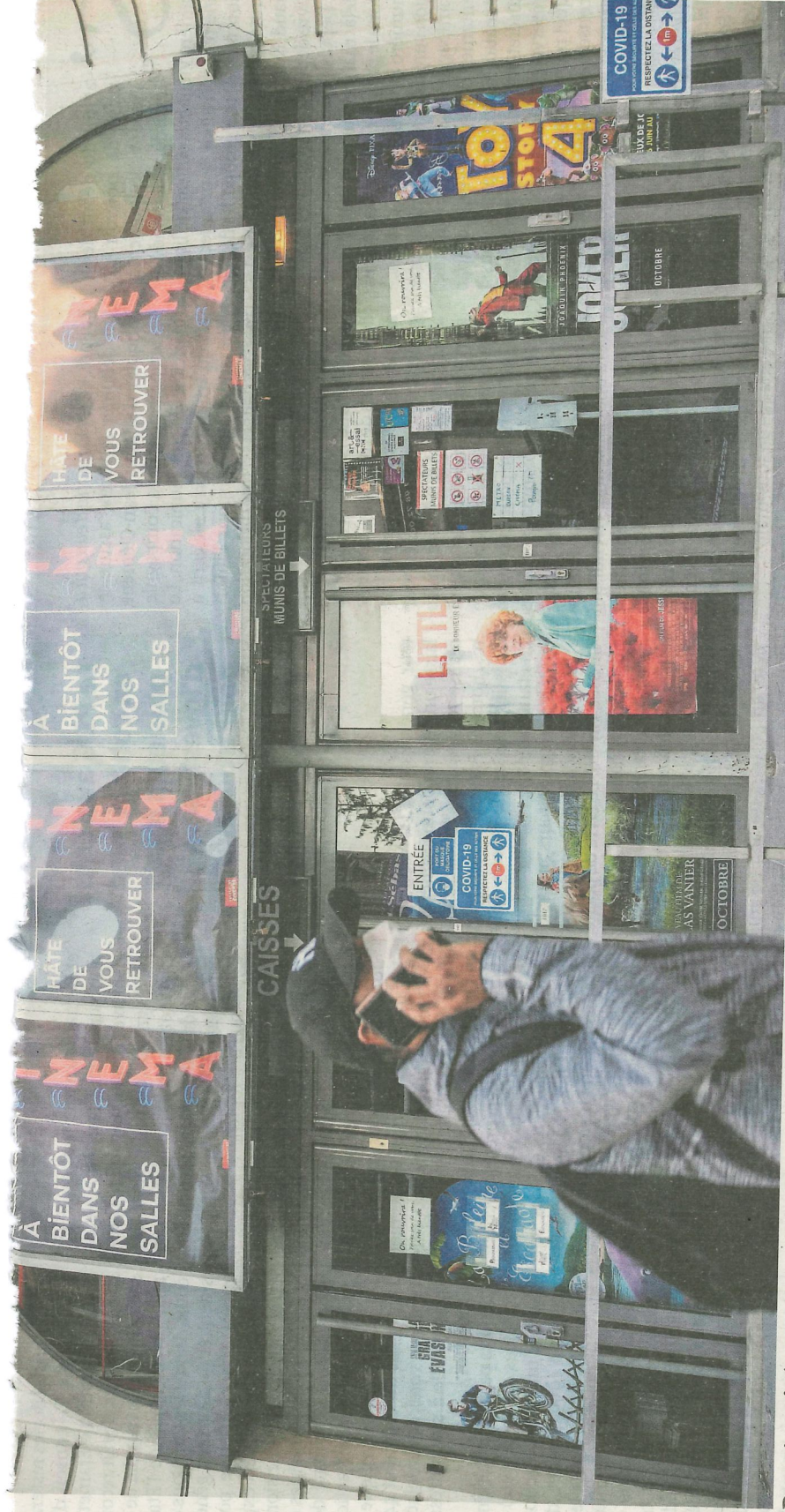


Le yo-yo. Après la dette de blockbusters américains l'été 2020, un engorgement inédit de longs-métrages se profile pour la réouverture des salles. Depuis qu'elles ont dû baisser le rideau le 30 octobre 2020, le nombre d'entrées s'est figé, mais celui des films terminés continue d'augmenter chaque jour. Entre 400 et 420 longs-métrages – français et étrangers – stationnent chez les distributeurs, en attendant d'être projetés sur grand écran, a calculé Hélène Herschel, déléguée générale de la Fédération nationale des éditeurs de films (FNEF). Un « bouchon », qui évoque au choix le tunnel autoroutier saturé dans *Huit et demi* (1963), de Federico Fellini, ou *Le Grand Embouteillage*, de Luigi Comencini, sorti en 1979.

« On craint un massacre », alerte Jean Labadie, de la société de distribution Le Pacte, qui dispose d'une vingtaine de films en stock. Interpellée par les représentants des cinémas d'art et essai, l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC) et le Bureau de liaison des organisations du cinéma (BLOC), la médiatrice du cinéma, Laurence Franceschini, a saisi l'autorité de la concurrence. Cette dernière examinera ce dossier début avril et rendra un avis – exceptionnellement préalable – sur la faisabilité d'un « calendrier concerté » des sorties pendant les premiers mois de reprise d'activité des salles. Ou, au moins, le collège donnera des pistes sur le mode de concertation. L'angoisse des distributeurs indépendants tient en une question : comment éviter qu'avec leur grand retour annoncé, les blockbusters américains n'envahissent tous les écrans et ne laissent que des miettes aux petits films d'auteur ?

REPRISE EN TROIS ÉTAPES

« Il faut absolument éviter de se cannibaliser », affirme Eric Lagesse, PDG de Pyramide Distribution et coprésident du syndicat Distributeurs indépendants européens (DIRE). « Les indépendants français ont porté seuls le marché l'été dernier. Ce serait injuste que les Américains accaparent tout quand les salles vont rouvrir », rappelle Etienne Ollagnier, cofondateur de Jour2Fête et coprésident du Syndicat des distributeurs indépendants (SDI). Le pire s'annonce. « La rotation des films risque d'être accrue, leur visibilité sera moindre. Tous les films vont souffrir, redoute Alexandre Mallet-Guy, directeur général de Memento Films Distribution. Les longs-métrages qui devraient faire 400 000 entrées n'en feront que la moitié ». En soulignant que les distributeurs investissent par le biais d'un « minimum garanti » entre 10 % et 15 % du budget des films. Pas sûr qu'ils puissent récupérer leur mise avec les entrées en salle. Si l'on ne connaît toujours pas la date de leur réouverture, la profession, échaudée par les espoirs déçus du 15 décembre 2020, parle des cas. « On tricotte, on détricote, on retricote et, pendant ce temps, les films s'accablent », déplore Régine Vial, directrice de la distribution aux Films du Losange, qui revendique 17 films en stock, dont *Suzanna Andler*, de Benoît Jacquot. La reprise s'effectuerait en trois étapes : avec une première jaugée à 35 % des places occupées pendant quatre semaines, puis à 50 % encore pendant un mois avant un retour à la normale souhaité en juillet. Un maintien des couvre-feux risque toujours d'arruiner les recettes des deux séances du soir.



Devant un cinéma fermé en raison des mesures de lutte contre le Covid-19, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), le 25 mars 2021. BERTRAND GUIVY/AFP

PLEIN CADRE

Cinéma: la peur du grand embouteillage

En raison de la pandémie, des centaines de films attendent de vivre en salle. Les distributeurs craignent que ces œuvres soient noyées dans la masse quand les écrans se rallumeront

« Il sera impossible de caser tous les films avant le prochain Festival de Cannes, prévu le 6 juillet », explique Eric Lagesse. Habituellement, les films d'auteur disposent d'une fenêtre de tir d'une année pour leur carrière en salle, entre deux éditions cannoises. « C'est notre rampe de lancement pour 80 % des films », ajoute Alexandre Mallet-Guy. Ce bel ordonnement s'est effondré avec la pandémie. Par exemple, Jean Labadie n'a pas pu sortir le dernier film de Nanni Moretti, *Tre piani*, prêt pour Cannes 2020 et dans lequel il a fortement investi. « Cela nous coûte des frais financiers exorbitants », détaille-t-il.

Paradoxalement, les deux mois de jauges dégradées pourraient faire le jeu du cinéma d'auteur ; pour des raisons financières, aucun film à gros budget ne s'y risquera. Ce qui explique le report par Gaumont d'OSS 117 : alerte

« Les Français indépendants ont porté le marché l'été 2020. Ce serait injuste que les Américains accaparent tout quand les salles vont rouvrir »

ÉTIENNE OLLAGNIER

coprésident du Syndicat des distributeurs indépendants

rouge en Afrique noire au 4 août. Tout comme les hésitations des Américains. Au moins 80 films des studios hollywoodiens attendent leur tour et jouent la prudence en décalant encore de mois en mois leurs grosses cartouches. Disney a ainsi reporté *Black Widow*, de Cate Shortland, au 9 juillet. Même stratégie chez Sony, qui repousse *Venom*, de Ruben Fleischer, à la fin de l'été. Universal Pictures attend désormais 2022 pour *Les Minions 2*, de Kyle Balda et Brad Ableson, ou *Mourir peut attendre*, le prochain James Bond signé Cary Joji Fukunaga.

GUERRE DES ÉCRANS

Toutefois, Xavier Albert, directeur général d'Universal Pictures International France, a commencé à caller les sorties du thriller *Promising Young Woman*, d'Emerald Fennell, de *Let Him Go*, de Thomas Bezucha, *Freaky*, de Christopher Landon, *Voyagers*, de Neil Burger, et *Nobody*, d'Ilya Naishuller, dès mai et placé le très attendu *Fast & Furious 9*, de Justin Lin, au 30 juin. Pour sa part, Warner, qui a renoncé à sortir *Wonder Woman 1984*, de Patty Jenkins, en salle en France, a prévu quatre films en mai, dont

Comment je suis devenu super-héros, de Douglas Attal, et *Godzilla vs Kong*, d'Adam Wingard. Jean Labadie redoute que ce type de mastodontes dans un même multiplexe. « Si Disney récupère 1 000 écrans par semaine et les autres studios 400 à 500 chacun, il restera des miettes pour les cinémas autres films, c'est inextricable », ajoute-

Etienne Ollagnier. D'autant plus que l'accord signé en 2016 qui devait contraindre les exploitants à respecter des obligations de programmation en termes de diversité – pour éviter ce type d'excès et maintenir à l'affiche pendant quinze jours les films les plus fragiles – n'est pas appliqué.

Les circuits n'ont pas renouvelé leurs engagements et le Centre national du cinéma (CNC) n'a aucun moyen de les y contraindre. Sauf à envisager de conditionner les aides aux exploitants à des obligations de diversité dans leur programmation. Ce n'est pas à l'ordre du jour. D'ici là, la guerre des écrans s'annonce violente quand les studios hollywoodiens revien-

dront en salle. Alors, pour éculer une partie de leur stock, les distributeurs tenteront-ils de se passer de la salle pour vendre directement aux plateformes ou aux télévisions ? Pas si simple. Depuis le début de la pandémie, ce type de transactions s'est compté sur les doigts d'une main. Amazon Prime Video a acheté *Pinocchio*, de Matteo Garrone, et *Forté*, de Katia Lewkowicz. Netflix a acquis les droits de *Madame Claude*, de Sylvie Verheyde. « Les plateformes n'ont pas envie d'acheter de films d'auteur », assure la productrice Carole Scotta, qui a vendu *Le Peuple Loup*, de Tomm Moore et Ross Stewart, à Apple TV+ pour l'exploiter en dehors de l'Hexagone. Mais elle est confrontée à un piratage massif sur Internet, qui obère ses futures entrées en salle en France. Eric La-

entre la sortie d'octobre 2020 et celle avortée du 15 décembre, plus de 400 000 euros, selon Jean Labadie. « Avec les aides du CNC, on en sera de notre poche pour 200 000 euros », dit-il. Carole Scotta espère aussi reprendre *Drunk*, de Thomas Vinterberg, qui était diffusé sur 400 copies. Sans savoir si cette impression de déjà-vu réussira à réanimer un appétit en salle. Sans surprise, les studios ne demandent pas un tel schéma de reprise. « Cela ne paraît pas nécessaire, il faut laisser faire le marché », dit Xavier Albert.

La fermeture des salles génère aussi des effets pervers. Canal+, qui a prêté *ADN*, pourrait le proposer à ses abonnés en juin. Quasiment en même temps que son retour espéré sur les écrans. Tout doit donc se négocier. Autre corollaire, « le grand danger, avec autant de films à sortir, c'est que nous devenons beaucoup plus pressés dans nos acquisitions », note Carole Scotta, qui a tout de même pris au dernier Festival de Berlin *I'm Your Man*, de Maria Schrader, « pour ne pas passer à côté d'un vrai coup de cœur ». Sur 322 millions d'euros d'aides exceptionnelles accordées au cinéma (hormis celles transversales d'Etat destinées à toutes les entreprises) depuis le début de la pandémie, près de 38 millions ont été fléchés pour les distributeurs. « Ça m'empêche de couler », reconnaît Eric Lagesse.

« Aujourd'hui, les filets de sécurité permettent de tenir, entre le régime d'activité partielle, les fonds de solidarité et les aides spécifiques au secteur », admet Hélène Herschel. Mais cela ne compense pas l'ampleur de la crise, dit-elle, en souhaitant « une réflexion avec le CNC, le ministère de la culture et Bercy pour définir les outils qui permettront aux entreprises de tenir le coup et de préparer une reprise d'ici à 2022 ». Selon le CNC, 239 films ont été produits en 2020 (-20,6 % par rapport à 2019), malgré une forte chute des investissements, notamment de Canal+. Donc, même si les producteurs, essorés financièrement, réduisent encore la voilure cette année, l'embouteillage de films ne va pas se résorber de sitôt. ■

NICOLE VULSER